

Vos contacts

Direction des Opérations
Pôle Souscriptions-Cotisations
Tél. : 02 34 52 67 71
Email : souscriptions@unmi.eu

Références à rappeler

N° Contrat : TNS00003769
N° d'adhérent : TI241088
Produit : Prévoyance TNS
Réseau : MUTUELLE VIASANTE

Madame SERIN SOPHIE
2071 ROUTE DE CARENNAC
46110 BETAILLE

Olivet, le 07/01/2026

Objet : Attestation fiscale Madelin au titre de la période du 01/07/2025 au 31/12/2025

Madame SERIN,

Ce courrier constitue votre attestation fiscale au titre de la période du 01/07/2025 au 31/12/2025.

Désignation de l'association souscriptrice : ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

**Cotisations ouvrant droit à déduction dans les conditions fixées à l'article 154 bis
du code général des impôts (attestation à conserver à l'appui de la comptabilité)**

Nature des garanties	Période couverte par l'attestation	Montant des cotisations réglées	Montant des cotisations déductibles (*)
Prévoyance complémentaire	Du 01/07/2025 au 31/12/2025	591,00 €	567,12 €

(*) Le bénéfice de la déduction est subordonné au respect des plafonds visés par l'article 154 bis du code général des impôts ainsi qu'à l'obligation d'être à jour des cotisations sociales obligatoires d'assurance maladie et d'assurance vieillesse.

Nous vous rappelons que **la transmission à l'UNMI des justificatifs des régimes obligatoires est INDISPENSABLE pour prétendre au bénéfice des dispositions de la « Loi Madelin »**. Si vous ne nous avez pas encore envoyé ces justificatifs, nous vous invitons à le faire dans les meilleurs délais. A défaut, l'UNMI sera dégagée de toute responsabilité en cas de désaccord de l'administration fiscale sur la déductibilité de vos cotisations.

Par ailleurs, nous vous invitons à vérifier l'adresse e-mail associée à votre contrat de prévoyance : delolmosophie@gmail.com

Cette adresse nous permet de vous transmettre vos documents, vos accès en ligne et, le cas échéant, votre lien Testamento pour la désignation des bénéficiaires du capital décès. Si elle est correcte, aucune action n'est nécessaire. En cas d'erreur ou d'absence d'adresse, merci de nous le signaler à soge@unmi.eu

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire, Madame SERIN, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur des opérations